



PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 novembre 2017

Communiqué de presse

Fausse alerte déclenchée par des tirs de signaux pyrotechniques de détresse à Trois-Rivières (Guadeloupe)

Le samedi 28 octobre 2017, plusieurs témoins relaient au CROSS Antilles-Guyane des tirs de fusées de détresse aperçus à proximité de Trois-Rivières en Guadeloupe vers 20h30 puis de nouveau vers 22h30.

Le CROSS AG adresse aussitôt par VHF un appel à tous les navigateurs sur zone leur demandant d'exercer une veille attentive et de reporter toute information susceptible d'identifier la situation de détresse. Un dispositif de recherche est mis en œuvre impliquant l'hélicoptère de sécurité civile Dragon 971, une patrouille de pompier et une patrouille de gendarmerie.

A 23h30, la patrouille de gendarmerie découvre dans le centre de Trois-Rivières les restes de signaux pyrotechniques de détresse récemment utilisés. La brigade territoriale de Gourbeyre ouvre dès le dimanche 29 octobre une enquête visant à identifier les auteurs de ces tirs.

L'incrimination retenue à l'égard des auteurs des tirs est « la divulgation d'une fausse information faisant croire à un sinistre et de nature à provoquer l'intervention inutile des secours ». Ce délit est puni de 30 000€ d'amende selon l'article 322-14 du code pénal.

Ces actes ont monopolisé pendant plus de trois heures les services de secours en portant préjudice aux réelles détresses pouvant intervenir en mer et qui représente un lourd impact économique pour la collectivité (le coût du vol de recherche du Dragon 971 est estimé à plus de 7 000€). Les signaux pyrotechniques de détresse doivent être apportés, dès lors qu'ils sont périmés, dans un centre de collecte prévu spécialement pour leur retraitement. Les informations relatives à ces centres peuvent être obtenues auprès des magasins d'accastillage.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972